



# ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

## Déclaration générale

L'Association des Scouts du Canada , ses représentants, ses membres et ses composantes ont reconnu lors de l'Assemblée générale du 9 avril 2006 :

- Que la Loi scout, la Méthode, les Principes fondamentaux et les valeurs scout sont au centre de chacune de ses actions;
- Qu'il est du devoir de chacun d'offrir le scoutisme à tous les jeunes canadiens francophones (francophiles) en âge d'y adhérer ;
- Que le Scoutisme est un mouvement de jeunes; c'est à eux que le scoutisme adresse sa proposition éducative (Conférence mondiale 1993);
- Qu'un scoutisme renouvelé et adapté à la société d'aujourd'hui contribuera davantage au développement personnel de chacun ;
- Que le jeune doit être au centre des préoccupations des adultes qui font en sorte de mettre le jeune au cœur du processus de décision ;
- Qu'il est fondamental d'appliquer les principes d'accessibilité et de communication positive dans ses actions ,